



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -

PWGSC

Voir dans le document/
See herein

NA

Québec

NA

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Évaluation environ. milieu récept.	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE517-220492/A	Date 2022-01-14
Client Reference No. - N° de référence du client EE517-22-0492	Amendment No. - N° modif. 010
File No. - N° de dossier QCL-1-44052 (058)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-058-18245	
Date of Original Request for Standing Offer 2021-11-29	
Date de la demande de l'offre à commandes originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-01-21 Heure Normale du l'Est HNE	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Parent, Alexandra	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl058
Telephone No. - N° de téléphone (418) 563-8334 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EE517-220492/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EE517-220492

N° de la modif - Amd. No.
010
File No. - N° du dossier
QCL-1-44052

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCL058
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

MODIFICATION 010

Titre

Services environnementaux – Évaluation environnementale et milieu récepteur

Le but de la modification 010 est de modifier les points 7.5.1 Base de paiement - Paiement progressif et 7.6 Instructions pour la facturation, de la PARTIE 7 B. Clauses du contrat subséquent.

RETIRER :

7.5.1 Base de paiement - Paiement progressif

Et

7.6 Instructions pour la facturation

INSÉRER :

7.5.1 Base de paiement - Paiement progressif

Et

7.6 Instructions pour la facturation

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES

7.5.1 Base de paiement – Paiement Progressif

1. Le Canada effectuera les paiements progressifs conformément aux dispositions détaillées dans la commande subséquente et les dispositions de paiement de l'offre à commandes, à raison de une fois par mois au plus, pour les frais engagés dans l'exécution des travaux, jusqu'à concurrence de 90 p. 100 du montant réclamé et approuvé par le Canada si :
 - a. une demande de paiement exacte et complète, et tout autre document exigé par la commande subséquente ont été présentés conformément aux instructions relatives à la facturation fournies dans l'offre à commandes;
 - b. le montant réclamé est conforme à la base de paiement;
 - c. la somme de tous les paiements progressifs effectués par le Canada ne dépasse pas 90 p. 100 de la totalité du montant à verser en vertu de la commande subséquente;
 - d. toutes les attestations demandées ont été signées par les représentants autorisés.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EE517-220492/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EE517-220492

N° de la modif - Amd. No.
010
File No. - N° du dossier
QCL-1-44052

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCL058
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

2. Le solde du montant dû sera payé conformément aux dispositions de paiement de l'offre à commande lorsque tous les travaux exigés à la commande subséquente auront été complétés et livrés si les travaux ont été acceptés par le Canada et une demande finale pour le paiement est présentée.

3. Les paiements progressifs ne sont que des paiements provisoires. Le Canada peut procéder à une vérification gouvernementale et des vérifications provisoires du temps et des coûts et apporter lorsqu'il y a lieu des correctifs à la commande subséquente pendant l'exécution des travaux. Tout paiement en trop qui résulte du versement des paiements progressifs ou d'une autre cause doit être remboursé rapidement au Canada.

7.6 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Chaque facture doit être appuyée par:
 - a. une copie des feuilles de temps pour corroborer le temps de travail réclamé;
 - b. une copie des factures, reçus, pièces justificatives pour tous les frais directs et pour tous les frais de déplacement et de subsistance;
3. Les taxes applicables doivent être calculées pour le montant total de la demande, avant l'application de la retenue. Au moment de la demande de la retenue, il n'y aura pas de taxes applicables à payer car celles-ci ont été réclamées et sont payables sous les demandes de paiement progressif précédentes.
4. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.